



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : TANEX VIVACERAM 2 X 5 L  
numéro d'identification : 61097, 61736

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S  
3, avenue du Canada  
91974 Les Ulis Cedex  
Téléphone : +330169189500  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Conseils de prudence	:	P102	lésions des yeux.
		<b>Prévention:</b>	Tenir hors de portée des enfants.
		P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
		P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		<b>Intervention:</b>	
		P305 + P351 + P338 + P310	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
		P302 + P352 + P312	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
		<b>Elimination:</b>	
		P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)  
Sodium metasilicate, pentahydrate

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d'agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5 230-785-7 01-2119489369-18	Eye Irrit. 2; H319	>= 2 - < 5



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)	68439-45-2	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4; H302	>= 2 - < 3
Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride	1554325-20-0	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 1; H318	>= 1 - < 2
Sodium metasilicate, pentahydrate	10213-79-3 229-912-9 01-2119449811-37	Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H314 STOT SE 3; H335	>= 1 - < 2
hydroxyde de sodium	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27-XXXX	Skin Corr. 1A; H314 Met. Corr. 1; H290  SCL >= 5 % 1A; H314 2 - < 5 % 1B; H314 0,5 - < 2 % 2; H315 0,5 - < 2 % 2; H319	>= 0,5 - < 1
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8 252-104-2 01-2119450011-60		>= 2 - < 5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

- Protéger l'oeil intact.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger du gel.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	: peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire	: *: Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm 308 mg/m <sup>3</sup>		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm		
Information supplémentaire	: H: Absorption par la peau possible				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8		100 ppm		
Information supplémentaire	: REL: Limite d'exposition recommandée				
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	150 ppm 900 mg/m <sup>3</sup>		
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	STEL	50 ppm 310 mg/m <sup>3</sup>		
hydroxyde de sodium	1310-73-2	VME	2 mg/m <sup>3</sup>	2005-02-01	FR VLE
Information supplémentaire	: normal: Valeurs limites indicatives				

### DNEL

**pyrophosphate de tétrapotassium**  
**7320-34-5:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 2,79 mg/m<sup>3</sup>



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,68 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Ingestion Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: > 70 mg/kg
<b>Sodium metasilicate, pentahydrate 10213-79-3:</b>	: Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Oral(e) Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,74 mg/kg
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 6,22 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 1,55 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 1,49 mg/kg
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 0,74 mg/kg
<b>hydroxyde de sodium 1310-73-2:</b>	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 1 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisation finale: Consommateurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux Valeur: 1 mg/m <sup>3</sup>
<b>(2- méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8:</b>	: Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Contact avec la peau Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 65 mg/kg
	Utilisation finale: Travailleurs Voies d'exposition: Inhalation Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques Valeur: 310 mg/m <sup>3</sup>



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 15 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 1,67 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 37,2 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 308 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 283 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 121 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 36 mg/kg

### PNEC

**pyrophosphate de  
tétrapotassium**  
7320-34-5:

: Eau douce  
Valeur: 0,05 mg/l  
  
Eau de mer  
Valeur: 0,005 mg/l  
  
STP  
Valeur: 50 mg/l  
  
intermittent release  
Valeur: 0,5 mg/l

**Sodium metasilicate,  
pentahydrate**  
10213-79-3:

: Eau douce  
Valeur: 7,5 mg/l  
  
Eau de mer





## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

(2- méthoxyméthylethoxy)propan ol 34590-94-8:	Valeur: 1 mg/l
	intermittent release Valeur: 7,5 mg/l
	STP Valeur: 1000 mg/l
	: Eau douce Valeur: 19 mg/l
	Eau de mer Valeur: 1,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 70,2 mg/kg
	Sédiment marin Valeur: 7,02 mg/kg
	Sol Valeur: 2,74 mg/kg
	Eau Valeur: 190 mg/l
	STP Valeur: 4168 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune-orange
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 11,2, Concentration: 10,00 g/l à 20 °C (en solution aqueuse)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,045 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 186 mPa.s à 20 °C



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible  
Propriétés explosives : Donnée non disponible  
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.  
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### Composants:

#### **pyrophosphate de tétrapotassium**

##### **7320-34-5:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg
	DL50 Souris: > 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 Rat: 1,1 mg/l Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Lapin: > 7.940 mg/kg
	DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Irritation légère de la peau Résultat: Pas d'irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Irritation des yeux

#### **Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)**

##### **68439-45-2:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: > 300 - 2.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg

#### **Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**

##### **1554325-20-0:**

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: > 300 - 2.000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Résultat: Irritation de la peau
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Résultat: négatif



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### Sodium metasilicate, pentahydrate

#### 10213-79-3:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 1.152 - 1.349 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 2,06 mg/l

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

### hydroxyde de sodium

#### 1310-73-2:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Corrosif

### (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

#### 34590-94-8:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Chien: 7.500 mg/kg

DL50 Rat: 5.130 mg/kg

DL50 Rat: > 5.000 mg/kg

DL50 Rat: 5.135 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 55 - 60 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

CL50 Rat: 3,35 mg/l  
Durée d'exposition: 7 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 19.000 mg/kg

DL50 dermal Rat: 9.500 mg/kg

DL50 Lapin: 9.510 mg/kg

DL50 Lapin: 14.000 mg/kg

Sensibilisation respiratoire ou : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

cutanée

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **pyrophosphate de tétrapotassium**

##### **7320-34-5:**

Toxicité pour les poissons	: CL0 (Leuciscus idus(Ide)): > 750 mg/l Durée d'exposition: 48 h  CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50r : > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201  NOEC : > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: (boue activée): > 1.000 mg/l Durée d'exposition: 3 h Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Méthode: OCDE ligne directrice 203

##### **Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)**

##### **68439-45-2:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 10 - 100 mg/l
Toxicité pour les algues	: CE50 : > 10 - 100 mg/l
Toxicité pour les bactéries	: CE50 : 10 - 100 mg/l

##### **Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**

##### **1554325-20-0:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Poisson): > 10 - 100 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 48 h



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Toxicité pour les algues : CE50 : > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### Sodium metasilicate, pentahydrate 10213-79-3:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio): 210 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

### hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
  
CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l  
Durée d'exposition: 15 mn

### (2-méthoxyméthylethoxy)propanol 34590-94-8:

Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
  
(Poecilia reticulata (Guppie)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.919 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

CE50 (Crangon crangon (crevette)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0,5 mg/l  
Durée d'exposition: 22 d

Toxicité pour les algues : (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): > 969 mg/l



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

	Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	(Selenastrum capricornutum): 1.000 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 6.999 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les bactéries	: EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 4.168 mg/l Durée d'exposition: 18 h Type de Test: Inhibition de la croissance
	CE50 (Donnée non disponible): > 100 mg/l
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC: 12 mg/l Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
	NOEC: > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 22 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
	Concentration minimale avec effet observé: > 0,5 mg/l Durée d'exposition: 22 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

##### **pyrophosphate de tétrapotassium**

**7320-34-5:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

##### **Alcools en C6-12, éthoxylés (5 EO)**

**68439-45-2:**

Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

##### **Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**

**1554325-20-0:**





## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Méthode: OECD 301 D

**hydroxyde de sodium**  
**1310-73-2:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

**(2-méthoxyméthylethoxy)propanol**  
**34590-94-8:**

Biodégradabilité : Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 E

Biodégradation: 75 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 F

Biodégradation: 93 %  
Durée d'exposition: 13 d  
Méthode: OECD 302 B

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**pyrophosphate de tétrapotassium**

**7320-34-5:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

**Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**

**1554325-20-0:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

**hydroxyde de sodium**

**1310-73-2:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

**(2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

**34590-94-8:**

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,01

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### Composants:

#### **Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride**

**1554325-20-0:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

#### **(2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

**34590-94-8:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets  
20 01 29\*  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR : 3266  
IMDG : 3266  
IATA : 3266



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

<b>ADR</b>	:	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Sodium metasilicate, pentahydrate)
<b>IMDG</b>	:	CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Sodium metasilicate, pentahydrate)
<b>IATA</b>	:	Corrosive liquid, basic, inorganic, n.o.s. (Sodium metasilicate, pentahydrate)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADR</b>	:	8
<b>IMDG</b>	:	8
<b>IATA</b>	:	8

### 14.4 Groupe d'emballage

<b>ADR</b>	
Code de classification	: C5
Groupe d'emballage	: II
Numéro d'identification du danger	: 80
Étiquettes	: 8
Code de restriction en tunnels	: (E)
<b>IMDG</b>	
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
No EMS Numéro	: F-A, S-B
<b>IATA</b>	
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 855
Instruction d'emballage (LQ)	: Y840
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**  
Polluant marin : non

**IATA**  
Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel (indiqués dans le tableau).
- Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 3,01 %  
313,77 g/l  
contenu en COV sans l'eau
- Contenu en composés organiques volatils (COV) : Pourcentage de composés volatils: 3,01 %  
31,65 g/l  
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois
- Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Phosphates, Agents de surface cationiques, Agents de surface non ioniques, Parfums, AMYL CINNAMAL, LIMONENE

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

- H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

- Procédure de classification: H290 Sur la base de données d'essai.  
H314 Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses



## TANEX VIVACERAM 2 X 5 L

WM 0713855

Numéro de commande: 0713855

Version 5.0

Date de révision 29.10.2017

Date d'impression 20.08.2019

par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.